



Accueil | Vaud & Régions | Vaud: dans les pas de deux huissières

Abo Un métier qui se féminise

Au front avec deux huissières face aux Vaudois à court d'argent

Alors que les difficultés financières croissent, reportage avec deux jeunes collaboratrices de l'État qui abordent les débiteurs avec calme malgré les drames récents.



24.02.25, 22:08



Ophélie Favre (g) et Coralie Mudry, huissières-cheffes, sur le pas de porte du domicile d'une débitrice à Vevey.

Chantal Dervey



L'image est bien ancrée dans nos esprits, entretenue par les films, les séries et la littérature. L'huissier, car c'est forcément «un huissier» au masculin dans l'imaginaire collectif, débarque dans un logement pour emmener tout ce qu'il peut, télévision et canapé compris, devant une famille en pleurs ou en colère.

La réalité vaudoise est bien différente: les biens nécessaires au quotidien à domicile sont rarement saisis. Mais le désespoir s'exprime parfois réellement lorsque l'huissier sonne à la porte.

Il peut en effet arriver que des représentants de l'État soient confrontés à des situations dramatiques dans l'exercice de leur activité. Ainsi à Lonay en novembre 2023: le gérant d'un fitness a mis fin à ses jours devant les fonctionnaires accompagnés de gendarmes venus l'expulser de ses locaux dans le cadre d'une procédure devant la justice de paix.

Ce drame rappelait un autre cas tragique récent, celui d'une femme endettée qui s'est immolée, en septembre 2021 à La Conversion, alors que son logement allait être vendu aux enchères par un Office des poursuites.

Huissières-cheffes à moins de 30 ans



L'attente de personnes convoquées mais qui ne viennent pas fait partie du job d'Ophélie Favre. Chantal Dervey

Comment exerce-t-on aujourd'hui le métier d'huissier? La peur au ventre ou au contraire prêt à en découdre? Pour le savoir, le plus simple est d'accompagner des professionnels à l'œuvre. Par un froid matin du mois de mars, un rendez-vous est fixé avec Ophélie Favre et Coralie Mudry, au bureau du préfet, à Château-d'Œx, qui laisse la place, le jeudi, à l'Office des poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut.

Elles sont huissières-cheffes et dirigent chacune une équipe de cinq ou six personnes formant un «secteur d'exécution forcée». Leur âge? Elles préfèrent rester discrètes sur ce point. On dira que leur style est plutôt jeune et décontracté et qu'elles vont vers la trentaine.

Et cela n'a rien d'exceptionnel, au contraire: «C'est un métier qui se féminise. À l'Office des poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, on ne trouve plus que des huissières. Je viens juste d'engager un homme, c'est une exception», relève Jérôme Grandjean, préposé.

Il est 8 heures. Ophélie Favre et Coralie Mudry préparent une journée qui les confrontera, le matin en audition puis en visite l'aprèsmidi à La Lécherette ou d'autres villages des environs, à des personnes qui n'arrivent plus à payer leurs factures. Et qui, pour certaines, vivent des moments douloureux.

Les sommes en jeu s'étendent de quelques centaines de francs à des montants de plusieurs millions. Une des deux huissières-cheffes se souvient du plus haut montant qu'elle a dû traiter: 100 millions réclamés à une grande entreprise.

Dans le bureau du préfet décoré de papiers découpés typiques de la région, les deux huissières-cheffes, seules, ouvrent leurs ordinateurs portables et se plongent dans les dossiers qui les attendent.

Elles agissent avec calme et assurance. «Il faut être diplomate et savoir mettre à l'aise», affirme Coralie Mudry, alors qu'Ophélie Favre insiste sur «l'écoute sans jugement»: «Il ne faut pas jouer à la

personne musclée.» Mais, parfois, la fermeté s'avère indispensable, relèvent-elles. C'est un travail d'équilibriste.

Débiteurs sous le feu des questions



Coralie Mudry interroge un débiteur.

Chantal Dervey

À 8 h 30, le premier débiteur convoqué s'annonce. Un homme d'environ 30 ans qui doit au total 12'500 francs à l'ECA, aux impôts et à l'assurance maladie, fait face à Coralie Mudry. Un cas typique: «Les impôts, c'est le gros problème», relèvent les huissières.

C'est une personne intégrée, qui travaille et mène une activité au service de la société*. Il répond avec calme, et sans se répandre en explications, aux questions qui s'enchaînent avec précision. «Votre profession? Votre salaire? Avez-vous des personnes à charge, une

société à votre nom, des bijoux, des véhicules – la réponse est oui sur ce point?»

Certaines interrogations surprennent. «Avez-vous des cryptomonnaies ou des cryptoactifs (ndr: actifs financiers numériques)?» «Oh non», rigole le débiteur interrogé. «Une assurance vie, un troisième pilier?» sont des interrogations plus habituelles et la réponse est cette fois positive.

L'objectif de ce procès-verbal d'audition est de cerner le plus précisément possible la situation financière du débiteur. À la fin, sans protester, l'homme signe les documents qui lui sont présentés. Il comprend qu'il s'expose à une saisie sur son salaire s'il ne règle pas ses dettes. C'est la forme de saisie la plus répandue avec celles qui ciblent des véhicules.

Un autre débiteur se présente, accompagné de ses deux enfants, un petit garçon dans ses bras et une fille. Il est au chômage, la mère travaille. «Donnez-moi le truc pour payer, je paie tout de suite. Ou je paie à la poste», lance-t-il, alors que sa dette se monte à quelques centaines de francs. «Les enfants, j'en vois souvent. Des débiteurs n'ont pas d'autre choix que de les prendre avec eux. Cette situation est particulière et peut sembler déconcertante au premier abord, mais cela devient plus familier avec le temps», commente Coralie Mudry.

Ophélie Favre téléphone à la police. Lorsqu'un débiteur ne répond pas du tout aux sollicitations de l'Office des poursuites, il peut faire l'objet d'un mandat d'amener des forces de l'ordre. Mais la police n'avait retrouvé personne à faire venir sous escorte à l'audition le jour de notre reportage. En outre, un débiteur convoqué ne s'est pas présenté: «C'est un peu l'histoire de notre travail de convoquer des gens qui ne viennent pas», relève Ophélie Favre avec philosophie.

Visites à domicile désormais en duo



Coralie Mudry et Ophélie Favre en pleine préparation de l'audition à Château-d'Œx.

Si les deux femmes ont reçu des débiteurs en audition en présence d'un journaliste et d'une photographe, c'est pour montrer une facette méconnue de leur travail. La visite à domicile, qui frappe davantage les esprits, permet d'inventorier d'éventuels biens à saisir et aussi de vérifier les déclarations de la personne poursuivie. Mais elle n'intervient qu'après plusieurs étapes de recherche de solutions après l'envoi d'un commandement de payer.

Nous suivons les deux huissières-cheffes en visite domiciliaire, à Vevey cette fois. Elles y vont à deux. «Après les drames récents, il n'était plus question de s'y rendre seule. Avant, il était rare que nous partions à deux. Aujourd'hui, c'est devenu la règle», relève Coralie Mudry. Les huissières préparent minutieusement leur tournée: «Nous avons noté le numéro de téléphone. Il n'y a pas de code à l'entrée, la porte du rez-de-chaussée est ouverte. La particularité,

c'est que la personne que nous allons voir ne parle que quelques mots de français.»

En partant par un doux après-midi de mars dans les rues veveysannes, les deux femmes paraissent zen. Les chiffres montrent pourtant une situation tendue: «L'année 2023 a ainsi vu une augmentation des poursuites d'environ 9% par rapport à 2022», relève l'Ordre judiciaire vaudois (*lire encadré*). La hausse a atteint 10% sur le plan suisse et la tendance se confirme pour 2024.

Pas de quoi ébranler le calme d'Ophélie Favre et de Coralie Mudry. Au cours de leur formation qui a abouti à l'obtention d'un brevet fédéral, elles ont appris l'art de la «désescalade» en cas de tension, de l'esquive en cas d'agression et de l'évitement du risque inutile, grâce à l'enseignement d'un maître d'art martial, le vô-vietnam: «Le mieux, c'est de partir. Nous sommes attentives à quelques points, comme ne pas laisser la personne visitée fermer la porte à clé alors que nous sommes chez elle.»

Elles savent aussi qu'elles peuvent compter sur l'aide de la police s'il faut procéder à une ouverture forcée du logement. Un cas rare qui se présente surtout, selon leur expérience, lors de gros dossiers immobiliers où des résidences secondaires sont en jeu.

L'inventaire des objets insaisissables



Coralie Mudry inventorie les biens d'une débitrice.

Chantal Dervey

La visite que nous avons suivie se situe à un niveau nettement plus modeste. En audition, la débitrice de quelques centaines de francs avait fait état d'une absence de patrimoine. Les huissières-cheffes vont vérifier, sans croire à une incroyable découverte.

Elles sonnent, la porte s'ouvre sans animosité apparente de la locataire. «Voulez-vous que nous enlevions nos chaussures?» demandent les huissières, prévenantes. Pas besoin de le faire. Dans le logement, elles recensent des objets insaisissables, comme un canapé, le lit ou une armoire.

Sous le regard résigné de l'habitante des lieux, elles alignent des prix pour des appareils comme une bouilloire, un aspirateur, une machine à café, un four micro-ondes. Les montants, estimés entre 5 et quelques dizaines de francs, sont trop bas face aux frais d'une vente aux enchères. Même la machine à laver le linge n'en vaut pas la peine: «On ne peut la saisir que s'il y a une buanderie commune.

Sinon, c'est un objet de stricte nécessité qu'on ne peut pas prendre. Mais ici, les frais seraient plus élevés que le prix de vente», commentent les huissières.



Inventaire: les estimations vont de 5 à quelques dizaines de francs. Chantal Dervey

Conclusion: il n'y a rien à saisir. Le dossier se clôt par un acte de défaut de biens. Ces subtilités juridiques échappent à la locataire qui ne maîtrise que quelques mots de français. Les collaboratrices de l'État s'adaptent: l'inventaire est photographié et les commentaires enregistrés sur le smartphone de l'habitante pour que l'époux francophone puisse prendre connaissance des informations et les expliquer.

Pourquoi devenir huissière?

En regardant Ophélie Favre et Coralie Mudry travailler, une question surgit: est-ce le job de leurs rêves? Elles travaillent toutes deux dans le domaine depuis dix ans. «C'est sûr qu'à l'école primaire je n'y pensais pas», sourit Ophélie Favre.

C'est en forgeant qu'on devient forgeron, pourrait-on dire à leur propos: apprentissage d'employée de commerce, stage et découverte d'une activité à la fois stimulante, car elle offre une bonne dose d'autonomie, et exigeante, car il faut connaître les lois.

Huissier-chef ou huissière-cheffe, c'est aussi une lourde responsabilité assortie d'une certaine marge de manœuvre. Au moment de prendre une décision sur une saisie, Ophélie Favre et Coralie Mudry sont guidées par le souci de garantir le minimum vital. Il existe des lignes directrices établies par la Conférence suisse des préposés aux poursuites et faillites de Suisse qui tiennent compte, par exemple, de la situation familiale.

Mais elles examinent aussi l'environnement personnel. «Le but n'est pas de mettre le débiteur sur la paille. En ce qui concerne les véhicules, il arrive qu'ils soient indispensables au maintien de l'emploi, notamment pour les habitants du Pays-d'Enhaut. Nous utilisons notre pouvoir d'appréciation.»

* Nous devons garantir l'anonymat des débiteurs, d'où l'absence de détails à leur propos

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «24 heures» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre Canton, en Suisse ou dans le monde.

Autres newsletters

Se connecter

Philippe Maspoli est journaliste à la rubrique vaudoise. Il a travaillé dans le journalisme local, a été responsable des rédactions régionales et a suivi les affaires judiciaires. Il se consacre actuellement à tous les sujets qui touchent les gens dans leur vie quotidienne. Plus d'infos

X @PhilippeMas

Vous avez trouvé une erreur? Merci de nous la signaler.

34 commentaires